



Commune de MONCETZ-LONGEVAS

L'ordre du jour concerne :

- 1 Budget corrigé
- 2 Fourniture électricité

Compte-rendu du conseil municipal réuni
le **17 juin 2019** -

Par suite à la convocation du 11 juin 2019, les membres du conseil municipal se sont réunis en mairie, le lundi 17 juin 2019 à 20 h 30, sous la présidence de Mme Marie-Jeanne Tronchet, Maire.

Etaient présents : Emmanuel Bruggeman, Christian Lallemand, Cyrille Fromentin, Catherine Tschambser, Evelyne Brisson, Éric Chicault, David Leblanc, Céline Kasperek, Stéphanie Brasseur.

Absents non excusés : Jérôme Sarrazin, Sylvain Rollet.

Evelyne Brisson est élue secrétaire de séance.

1-Budget modifié:

La Préfecture a fait remarquer que le budget primitif 2019 comportait un déséquilibre car l'avance de trésorerie y figurait. Cette opération budgétaire n'a pas à apparaître au budget. Par ailleurs les retards pris pour les travaux retardent le versement du FCTVA en fonds propres.

Madame Tronchet présente une nouvelle version du budget tenant compte des observations faites. Le nouveau budget 2019 est adopté par 9 voix pour et une abstention :

- en fonctionnement : 320 189 € en dépenses et en recettes
- en investissement : 2 233 286 € en dépenses et 2 410 858 € en recettes

2-Fourniture électricité :

Le conseil municipal accepte par sept voix pour et trois abstentions d'adhérer au groupement d'achat d'électricité qui est porté par le SIEM.

Tour de table :

- Travaux nuisances : Evelyne Brisson signale l'accès difficile au cimetière pendant les travaux. Stéphanie Brasseur regrette le manque d'informations quant au fonctionnement nocturne de la pompe très bruyante pendant toute une nuit.
- Christian Lallemand souligne le dynamisme du comité des fêtes dans l'organisation de diverses manifestations.
- Marie-Jeanne Tronchet rappelle l'organisation mise en place lors du passage du Tour de France : stationnement interdit grand rue la veille à partir de 19h et pas de circulation le 9 juillet de 8h00 à 15h30.
- David Leblanc souhaite que la commune prenne en charge l'entretien des trottoirs et caniveaux. Madame Tronchet fait remarquer que les crédits ne sont pas disponibles pour ces travaux et qu'il appartient à chacun d'entretenir son cadre de vie.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22h00.

Fait à Moncetz-Longevas le 18 juin 2019
Le secrétaire de séance : Evelyne Brisson